

# 2022

## RAPPORT D'ACTIVITES

**MISE EN ŒUVRE DU DOCOB DU SITE NATURA 2000  
ZSC FR8201661 « Landes et forêts du bois des Bartres »  
ET DU SITE ENS « Bois d'Abeau, bois des Bartres et  
vallée de la Ganière »**



1



**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**« PAYS DES VANS EN CEVENNES »**  
5 rue du Temple  
07140 LES VANS  
Tél : 06.16.24.29.63  
Mail : [espacesnaturels@cdc-vansencevennes.fr](mailto:espacesnaturels@cdc-vansencevennes.fr)

Le bilan ci-après présente les réalisations 2022 sur le site Natura2000 B9 « Landes et forêts du Bois des Bartres » et ENS « bois d’Abeau, bois des Bartres et vallée de la Ganière »

Le choix des actions et l’animation du site fait référence à la convention d’animation passée entre la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes » et l’Etat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et à la convention Ardèche Nature du site ENS du « bois d’Abeau, bois des Bartres et vallée de la Ganière » signée entre la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes » et le département pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour lequel des financements de l’Etat, du département et du FEADER ont été mobilisés.

## I. PRESENTATION DU SITE

Le site Natura 2000/ENS du Bois d’Abeau, qui s’étend au sud-ouest du département de l’Ardèche en limite avec le département du Gard, couvre 4418 ha sur les communes de Les Vans, Gravières, Malbosc, Banne et Saint Paul le Jeune.

### 1.1 Les habitats et espèces naturels (directives « Habitats ») :

Seize habitats d’intérêt communautaire dont 3 d’intérêt prioritaire, sont recensés sur le site Natura 2000 /ENS.

Code EUR 27	Habitats d’intérêt communautaire (*prioritaire)	Surface (ha)	% de la surface totale du site
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	1,21	0,027%
4030	Landes sèches européennes	90,52	2,05%
5120	Formations montagnardes à Cytisus purgans	21,52	0,48%
5210	Matorrals arborescents à Juniperus spp.	21,87	0,49%
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	22,82	0,51%
6220	<b>* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea</b>	5,24	0,11%
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	1,8	0,04%
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	1,8	0,04%
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	22,54	0,51%

8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	9,71	0,22%
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	-	-
9180	<b>* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</b>	0,06	0,001%
9260	Forêts à <i>Castanea sativa</i>	978,28	22,14%
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	21,99	0,50%
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	507,71	11,49%
9530	<b>* Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques</b>	306,6	7%

Tableau n°1 : Habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000  
« Landes et forêts du bois des Bartres »

Dix-sept espèces, dont la conservation nécessite la désignation de zone spéciale de conservation afin de protéger leurs habitats, ont été recensées.

La Barbastelle <i>Barbastella barbastellus</i>	Ecrevisse à pieds blancs <i>Austopotamobius pallipes</i>
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Blageon <i>Leuciscus souffia</i>
Grand rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Gomphe de Graslin <i>Gomphus Graslini</i>
La Loutre <i>Lutra lutra</i>	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>
Le Castor <i>Castor fiber</i>	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	Grand capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>
Spiranthe d'été <i>Spiranthes aestivalis</i>	Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	

Le Président du site Natura 2000 est M. Jean-Marie Laganier, maire de la commune de Banne.

La présidente du site ENS est Mme Françoise RIEU FROMENTIN, vice-présidente au département de l'Ardèche

L'animation du site Natura 2000/ENS a été confiée à Mlle Anaïs LAURIOUX, chargée de mission depuis 2014 pour le compte de la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes » structure porteuse du site.

## 1.2 Présentation du site, rappel des enjeux et objectif

Le site Natura 2000/ENS du Bois d'Abeau, qui s'étend au sud-ouest du département de l'Ardèche en limite avec le département du Gard, couvre 4418 ha sur les communes de Les Vans, Gravières, Malbosc, Banne et Saint Paul le Jeune.

Il s'agit d'un ensemble naturel très original, marqué par sa situation de carrefour biogéographique aux marges du domaine méditerranéen.

Le patrimoine biologique local est marqué par le développement d'un type d'habitat forestier très faiblement représenté en France : les forêts de Pin de Salzmann. En effet, cette essence représente la seule sous-espèce de Pin noir autochtone dans les Cévennes ; elle paraît s'être différenciée dès l'époque tertiaire. Les autres Pins noirs, le pin noir d'Autriche (*Pinus nigra* subsp *nigra*) et le Pin laricio de Corse (*Pinus nigra* subsp *laricio* var *corsicana*) ont été introduits récemment dans le secteur. En France, les formations forestières à Pin de Salzmann n'occupent que trois secteurs restreints dans les Pyrénées, le département de l'Hérault (forêt de St Guilhem-le-Désert) et ici, à Malbosc dans la vallée de la Cèze. Leur protection est considérée comme un enjeu prioritaire à l'échelle européenne. Le Pin de Salzmann a souvent été négligé du fait de son port médiocre et de la pauvreté des substrats qu'il colonise (des sols maigres sur une roche sédimentaire très dure). Il a ainsi pu subsister discrètement dans la région. Deux menaces pèsent cependant sur la survie de ces formations forestières rares : la concurrence avec le Pin maritime dans certains secteurs, et l'hybridation génétique avec d'autres espèces de pin noir (Laricio) planté après-guerre.

Les milieux naturels représentés sur ce site Natura 2000/ENS sont principalement des landes à cistes et des prairies à orchidées. Dans les landes à cistes se développe en particulier le rare Ciste de Pouzolz, espèce protégée en France. L'Orchis punaise fréquente quant à lui à la fois les milieux secs et légèrement humides.

Ce site Natura 2000/ENS englobe le ruisseau de la Ganière, ses affluents principaux ainsi que le lit majeur de l'Abeau et du Maubert. Il constitue un site d'un très grand intérêt biologique, présentant une diversité de milieux naturels importante sur un secteur relativement restreint. Ces cours d'eau abritent des micro-habitats très variés (radiers, bas-fonds...) propices à une grande diversité d'espèces aquatiques. Plus de quinze espèces de libellules ont été recensées ; la protection de certaines d'entre-elles est considérée comme un enjeu prioritaire au niveau européen (Cordulie splendide, Cordulie à corps fin ...). Le Castor d'Europe fréquente aussi le secteur ; on le rencontre entre autres le long de la Ganière et jusque dans la Cèze. Les marges des cours d'eau sont favorables à certaines plantes protégées : orchidées recherchant la proximité des rochers suintants, Gratiolle officinale... Soulignons la présence exceptionnelle du Rossolis à feuilles rondes à une altitude d'environ 250 m, ce qui constitue une des stations les plus basses de la région Rhône-Alpes, et semble-t-il la plus abyssale en zone méditerranéenne (on qualifie d'abyssale une localité située à une altitude exceptionnellement basse pour l'espèce). En bord de ruisseaux, la présence de la Diane est ici avérée. Il s'agit d'un papillon dont les chenilles se développent sur l'Aristolochie ronde. Cette espèce rare est également protégée sur tout le territoire national.

Enfin, au Sud-Est du site le substrat est calcaire, marneux et le ruisseau de Bourdaric en constitue l'ossature ; son intérêt faunistique est important. Il abrite en effet une population relique d'Ecrevisse à pattes blanches. Les milieux rocheux sont fréquents, en particulier sur la partie amont. Les falaises constituent le milieu de nidification de plusieurs espèces d'oiseaux : Pigeon colombin, Martinet à ventre blanc, Grand corbeau, Faucon pèlerin... Plusieurs grottes favorables aux chauves-souris existent en outre dans la vallée. Les chauves-souris sont également présente localement dans les greniers des anciennes bâtisses et dans les anciennes galeries de mines.

Les enjeux et objectifs du site sont les suivants :

Enjeu 1	Préserver le pin de Salzmann	Objectif 1	Limiter les risques d'hybridation sur le Domaine Départementale de Nature d'Abeau
Enjeu 2	Préserver le pin de Salzmann	Objectif 2	Etudier la fertilité des graines. Mettre en place un suivi de régénération du Pin de Salzmann

			suite à plusieurs techniques de travaux du sol.
Enjeu 3	Comprendre l'évolution des cours d'eau par rapport au réchauffement climatique	Objectif 3	Mieux connaître l'évolution des températures et de l'humidité du site avec le changement climatique pour mieux comprendre les flux de températures/humidité entre le site et les vallées cévenoles.
Enjeu 4	Sensibilisation grand public	Objectif 4	Mise en place portes d'entrée et sentier d'interprétation
Enjeu 5	Sensibilisation enfants	Objectif 5	Sensibiliser 10 classes du territoire aux enjeux du site par le biais du dispositif école verte

Le Docob a été validé à l'unanimité par le COPIL en 2001. L'arrêté ministériel du 20 Novembre 2014 désigne le site « Landes et Forêts du Bois des Bartres » en tant que zone spéciale de conservation. Le Docob du site est aujourd'hui obsolète et ne correspond plus au périmètre actuel du site. En accord avec les élus, la DDT et le département de l'Ardèche, le futur document d'objectif est intégré dans un document unique de gestion. Il a pour rôle de mettre en cohérence la démarche Natura 2000 du site « Landes et Forêts du Bois des Bartres » avec la démarche départementale de l'Espace Naturel Sensible « Bois d'Abeau, des Bartres et vallée de la Ganière ». Ce document unique de gestion a été achevé de rédiger dans le courant de l'année 2015, il est en cours de correction.

### 1.3 Animation du site Natura 2000/ENS :

L'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et de la rédaction du DocUG du site Natura 2000 « Landes et Forêts du bois des Bartres » et du site ENS « Bois d'Abeau, bois des Bartres et vallée de la Ganière » est confiée depuis début 2014 à la communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes ». Cette fonction est remplie par Anaïs LAURIOUX.

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la période du 1er Janvier 2022 au 31 décembre 2022.

## **II. PROGRAMME D'ANIMATION 2022**

Le programme d'animation 2022 est composé des actions suivantes :

- 1. Mise en œuvre de la contractualisation**
  - 1.1 Promotion / Recherche des contrats N2000
  - 1.2 Accompagnement des chartes N2000
  - 1.3 Accompagnement du PAEc
  - 1.4 Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles
- 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles**
  - 2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions
  - 2.2 Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires
  - 2.3 Participation / promotion de mesures foncières
  - 2.4 Préparation à la rédaction de cahier des charges, de formations
  - 2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat
- 3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique**
  - 3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet
  - 3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations
  - 3.3 Veille locale et alerte
- 4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques**
  - 4.1 Amélioration / compléments de connaissance sur le site
  - 4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures Expérimentales)
- 5. Communication, sensibilisation et information**
  - 5.1 Les outils de communication mis en œuvre
  - 5.2 Information sur le site naturel
  - 5.3 Projet scolaire
- 6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**
- 7. Gestion administratives et financière, gouvernance du site**
  - 7.1 Relations avec les services de l'état
  - 7.2 Relations internes
  - 7.3 Suivi financier rapport activité
  - 7.4 Comité de pilotage
  - 7.5 Réseau Natura 2000
  - 7.6 Formations

## 1. Mise en œuvre de la contractualisation

### 1.1 Promotion / Recherche des contrats N2000

Deux contrats Natura 2000 ont été élaborés en 2021 portant sur la mesure F12i – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents. Ces contrats visent à favoriser le maintien d'arbres morts ou sénescents un des objectifs du document unique de gestion commun à la politique Natura 2000 et Espace naturel sensible. Ces contrats ont été engagés sur les forêts communales de Banne et St Paul le Jeune en faveur de l'habitat Pinèdes (sub-)méditerranéennes de pins noirs endémiques et de plusieurs espèces de Chauves-souris et coléoptères. Dans la forêt communale de Banne un îlot a été contractualisé de 0.6 ha et 16 tiges respectant le cahier des charges. Dans la forêt communale de St Paul le Jeune, un îlot a été contractualisé sur 0,6ha pour 23 arbres sénescents et 29 arbres isolés ont également été contractualisés. La demande de paiement de ce contrat ainsi que le contrôle DDT a été effectuée en 2022. (Annexe 1 : Cahier des charges forêt communale de Banne et St Paul le Jeune).



#### Marquage des arbres sénescents.

### 1.2 Accompagnement des chartes N2000

Concernant les Chartes Natura 2000, le document unique de gestion n'ayant pas été validé par les administrations, il n'est aujourd'hui pas possible de faire signer des chartes Natura 2000 à des propriétaires.

Lorsque le document unique de gestion sera validé, l'association syndicale libre de gestion des Cévennes Ardéchoises et les communes de Malbosc, Banne et St Paul le Jeune sont intéressées pour signer la charte Natura 2000 relatif aux milieux forestiers.

Ainsi en 2022, il n'y a eu aucun accompagnement de signature de charte Natura 2000.

### **1.3 Accompagnement du PAEc**

---

Le site Natura 2000 est concerné par deux PAEc :

- PAEc du Sud Ardèche approuvé en 2016 porté par le pays de l'Ardèche méridionale et la chambre d'agriculture.
- PAEc Montagne et pentes ardéchoises approuvé dans le cours de l'année 2015

La chargée de mission Natura 2000 a ainsi suivi les montages des dossiers PAEc afin d'informer sur les zones à enjeux agricoles du site. Elle a également informé les quelques agriculteurs de ce site des aides éventuelles auquel ils pouvaient avoir droit. Néanmoins les parcelles en exploitation étant le plus souvent par accord verbale et concernant de petites parcelles, les agriculteurs n'ont pas souhaité se lancer dans cette démarche MAEc trop administrative pour eux.

En 2022, la chargée de mission n'a pas été sollicitée sur ce point. Ceci s'explique par le fait qu'aucun agriculteur du site ne s'est engagé dans la démarche.

### **1.4 Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles**

---

En 2022, la chargée de mission n'a pas été sollicitée sur ce point.

## 2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Dans le cadre de l'animation du document unique de gestion du Bois d'Abeau, Bois des Bartres, la chargée de mission a mise en œuvre et suivi diverses actions liées à la mise en place du DOCUG.

### 2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

Afin de mener à bien ces actions non contractuelles il est nécessaire de trouver des cofinancements et d'organiser ces actions par la mise en place de réunion ou autre....

#### → Appel à projet OFB : mob'biodiv'restauration :

L'une des actions non contractuelles fortes du site consiste à améliorer l'état de l'habitat prioritaire pinèdes à pin de Salzmann. Cet habitat menacé de part :

- l'hybridation avec les autres espèces de pins noirs : En tant que sous-espèce, le pin de Salzmann (*Pinus nigra ssp. salzmannii*) est susceptible de se reproduire avec tous les autres pins noirs. En effet, bien que isolés depuis de longues périodes, tous ces pins ont évolué sans développer de barrières génétiques allant à l'encontre de croisements intraspécifiques. Le pin laricio de Corse et le pin noir d'Autriche, représentent donc un risque pour l'intégrité génétique du pin de Salzmann. Le risque est là non seulement lorsqu'ils sont présents au sein même des peuplements relictuels, mais aussi lorsqu'ils se trouvent à distance plus ou moins grande et cela à cause de la dispersion du pollen.

En 1946, pour répondre aux séquelles de guerre et aider la filière bois à se développer, le fond forestier national a été créé. Ce fond a permis de subventionner de nombreuses plantations de forêts. Sur le site Natura 2000, des plantations de Pin noir d'Autriche et de pin noir de Corse ont été effectuées. Le pin de Salzmann risque donc de s'hybrider avec le pin laricio de Corse, donnant à long terme des arbres dénaturés.

- la concurrence avec le pin maritime : Le pin maritime est une essence de pleine lumière qui a une croissance plus rapide que le pin de Salzmann. Introduit par les hommes pour fabriquer les étais des mines, le pin maritime a colonisé très vite l'espace au détriment du pin de Salzmann. Cette concurrence s'exprime d'autant plus après incendie. Le pin maritime possédant à la fois des cônes non sérotineux et sérotineux, lui permettant ainsi de protéger ces graines, qui libérées après incendie sont capables de germer. Actuellement, les pins de Salzmann se retrouve au cœur de cet océan de pin maritime

La communauté de communes a souhaité répondre à l'appel à projet national Mob'Biodiv restauration lancé par l'OFB en début d'année 2021 afin d'agir sur ces deux menaces. (Annexe 2: réponse appel à projet)

Dans le courant de l'année 2022, un rapport intermédiaire a été rendu à l'OFB afin de faire état de cette action. (Annexe 3 : Rapport intermédiaire OFB)

#### → Financement PRA Rhopalocère :

Sur le site ENS du bois d'Abeau, bois des Bartres et vallée de la Ganière les papillons diurnes n'ont jamais été étudiés alors qu'il est fortement possible que des espèces telles que l'Hermite, le Damier de la Succisse, l'Azuré du serpolet, l'Hespérie des cirses, la Diane, la Proserpine, ou

encore la Zygène cendrée, espèces du PNA soient présentes sur les habitats ouverts et semi-ouverts qui concerne 250ha du site.

Aussi, des démarches administratives de demande de subvention ont été lancées en 2022 auprès du PRA rhodalocères. (Annexe 4 : Fiche action PRA Rhodalocère)

#### → **Financement ENS :**

Les financements octroyés par le département sont cadrés par la convention Ardèche nature qui lie la collectivité avec le département dans le cadre de la gestion du site ENS. A ce titre, le département finance des actions répondant également aux enjeux du site Natura 2000. Ainsi, la chargée de mission a travaillé sur une nouvelle convention Ardèche nature pour 2022. Des échanges réguliers ont également eu lieu avec les services du département à la vue de nouvelles positions financières.

#### → **Financement ARS :**

L'ARS a lancé un appel à manifestation d'intérêt sur la promotion des actions d'éducation et de promotion santé-environnement. Ainsi, afin d'avoir des financements complémentaires pour son projet école verte la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes a déposé un projet visant à faire sortir régulièrement les enfants dehors. (Annexe 5: réponse AMI ARS)

### **2.2 Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires**

---

Sans objet.

### **2.3 Participation / promotion de mesures foncières**

---

Durant l'année 2022, la chargée de mission a assisté le département dans sa politique d'acquisition foncière (propriétaire Konings et Hours) et effectué des relevés d'enjeux environnementaux sur les parcelles en vente sur le site auprès du chargé de mission ENS.

### **2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahier des charges, de formations**

---

En 2022, la chargée de mission n'a pas été sollicitée sur ce point.

### **2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat**

---

Les contrats étant très difficiles à mettre en œuvre sur le site des actions et notamment des travaux sont montés hors contrat avec d'autres financements.

#### → **Projet OFB mob'biodiv'restauration :**

La communauté de communes a souhaité répondre à l'appel à projet national Mob'Biodiv restauration lancé par l'OFB en début d'année 2021 afin d'agir sur ces deux menaces.

Ce projet concerne deux secteurs. Les travaux sur le premier secteur se sont déroulés en forêt communale de Banne et St Paul le Jeune sur la commune de Banne.

Sur le secteur 1, dans les forêts communales de Banne et St Paul le Jeune, la présence de pin de Salzman dans les forêts est sporadique et plutôt réduite à quelques semenciers et à des perches qui se maintiennent dans des forêts mono-spécifiques de pin maritime. Faute de travaux forestier, les pins de Salzman végètent sous abri du pin maritime et n'arrivent pas au stade semencier. L'objectif est alors de procéder à des coupes de pin maritime qui entrave la croissance

du pin de Salzman. L'utilisation de technique de travaux forestier plus douce telle que le débusquage à cheval permettra de limiter l'impact sur les jeunes perches de pin de Salzman ainsi que sur le tassement du sol. Sans l'aide apportée par l'appel à projet, un débusquage à cheval ne peut se mettre en place car trop couteux pour les communes.

Un autre travail sera engagé sur ce 1er secteur à savoir le travail du sol pour faciliter la régénération naturelle qui a du mal à se mettre en place. En effet, les couverts forestiers sont très fermés et riche en fougère-aigle. Compte tenu de ces caractéristiques (fort ombrage du sol, multiplication végétative, présence de rhizomes la rendant très compétitive), elle occasionne une fermeture des boisements, et empêche la régénération naturelle. Son système de rhizomes (90% de la plante) lui permet d'exercer une forte concurrence pour la lumière vis-à-vis des semis. Une fois installée, elle est difficile à éliminer. À moins de détruire complètement les rhizomes. Aussi, il s'agira de tester un nouvel outil développé par l'INRAE de Nancy afin de supprimer les effets bloquants lié à la présence de la fougère. Ces travaux de préparation du sol couteux ont alors ici un caractère innovant.

Sur le deuxième secteur, sur la commune de Malbosc dans le bois d'Abeau, le problème est différent et concerne plutôt l'aspect préservation de la génétique du pin de Salzman. Les peuplements de pin de Salzman dans le bois d'Abeau sont des arbres relativement anciens pour la majorité âgée de plus de 140 ans, le plus vieux de ces arbres ayant été estimé à 300 ans. Au vu de l'âge des arbres déclaré pur génétiquement, une unité conservatoire a été créé en 2020 sur des parcelles appartenant au département dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Néanmoins, cette unité conservatoire (UC) est menacée génétiquement par hybridation avec le pin Laricio de Corse planté dans les pourtours de l'UC. L'INRAE, ayant effectué des études sur la pollution génétique, estime que la distance minimale avec une autre espèce de pin noir doit être de 1km, pour limiter tout risque de pollution génétique. Aussi, dans les pourtours de ces 1km autour de l'unité conservatoire, il s'agira d'identifier les zones de pins Laricio de Corse, les géotyper pour vérifier l'espèce et procéder à leurs coupes. Une cartographie avait été effectuée dans les années 2000 portant sur la localisation des pins potentiellement contaminants à l'échelle du site Natura 2000. Néanmoins, cette cartographie s'avère incomplète et pas assez précise. Il s'agira de localiser ces parcelles de façon plus fine et de procéder à une vérification génétique. A l'œil, il est parfois difficile de différencier un pin de Salzman d'un hybride. Mais nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur cette cartographie pour estimer les surfaces concernées soit environ 20 hectares. Ces secteurs concernés touchent des propriétés privées. La sortie de ces bois commercialement parlant n'est pas envisageable (pente, arbre de faible diamètre, sortie des bois).

Un avis favorable a été rendu par l'OFB, ce projet a même été reçu projet coup de cœur. Il a fait l'objet d'une présentation international dans le cadre du congrès mondial de la nature qui a eu lieu à Marseille en 2021. La Chargée de mission n'ayant pas pu s'y rendre, c'est l'ONF partenaire du projet qui l'a présenté. Ainsi, les travaux et études commenceront en début d'année 2022.

En 2022, le projet a été commencé et les travaux ont été lancés.

### - **Débardage à cheval / Scarification**

Ainsi sur le 1<sup>er</sup> secteur, sur les forêts communales de Banne et St Paul le Jeune le marquage des pins maritimes limitant la croissance des tiges de jeunes Salzman a été réalisé à l'hiver par l'ONF et la communauté de communes. Ensuite, une visite a été effectuée avec Anne Sophie AYACHE référente traction animale (TA) de l'ONF le 8 mars 2022 (Annexe 6 : CR en pièce jointe). Lors de cette visite l'une des parcelles la parcelle 1 de St Paul le Jeune ne permettait pas un débusquage par traction animale puisque le volume d'encombrement en sous étage était supérieur à 70%. Ainsi, cette parcelle a été sorti du projet.

A la suite de cette visite, un cahier des charges a été rédigé (Annexe 7 : CCTP Débusquage) est envoyé à plus d'une dizaine de débardeurs par TA de la région AuRA via la liste de contact de Anne Sophie AYACHE.

Une visite a eu lieu le 30 mai 2022 avec trois prestataires Merlhiot longo Maï, Vivian BUSCAGLIA et Dominique Guignand. A la suite de cette visite seul un prestataire a répondu il s'agit de Merlhiot longo Maï basé à Chanéac.

Un cahier des charges a également été rédigé pour la partie débardage au tracteur et scarification. (Annexe 7 : CCTP débardage et scarification). Cette partie des travaux ne sera engagée qu'en 2023.

Les travaux ont eu lieu en décembre 2022. La chargée de mission a suivi ces travaux de coupe et débardage à cheval sur 4 parcelles en forêt communale de Banne et St Paul le Jeune. (Annexe 8 : Photo et vidéos).

### - **Coupe des pins Laricio de Corse**

Concernant le deuxième secteur, la cartographie des pins contaminants a été effectuée en mars 2022 par l'INRAE en partenariat avec l'ONF. Ce repérage a été effectué à l'aide de critères permettant de dire que ce n'est pas un pin de Salzman. A savoir une branchaison très horizontale et des aiguilles non brossées. Ainsi, 122 tiges et 14 zones de plantation ont été identifiés dans le secteur des 1km autour de l'unité conservatoire de pin de Salzman soit 340ha. Les prélèvements de rameaux pour les analyses génétiques ont eu lieu les 20-21-22 avril. Ces prélèvements ont été effectués par tir au fusil. Les autorisations ont été demandées au préalable aux propriétaires des parcelles par envoi de courrier par la chargée de mission où était joint le document de communication sur le pin de Salzman. Une quarantaine de propriétaires sont concernés. Des autorisations ont également été demandées à la gendarmerie. Les analyses génétiques ont été effectuées en août 2022. (Annexe 9 : Rapport INRAE et carte)

Autre élément qui ressort également les pins contaminants sur conglomérats sont bien plus rachitiques et non venants que les pins contaminants sur sol schisteux. La priorité d'action est donc sur sol schisteux.

Deux propriétaires où une plantation de pin Laricio de Corse est présente sans aucun doute ont été contactés. Pour l'un des propriétaires des travaux de coupe de pins Laricio avec intervention d'une école forestière va être effectué sur 2,5ha. Pour ce faire une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée. Un Cahier des charges a également été établi avec l'école afin de bien identifier les travaux à mener. (Annexe 10 : CCTP coupe Laricio). Pour l'autre propriétaire les échanges sont en cours et en bonne voie.

### → **Travaux mare d'Abeau**

La mare d'Abeau est une mare artificielle qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a fait l'objet d'un inventaire en 2006 par la FRAPNA. Depuis quelques années, l'observation est faite de la fermeture de la mare et de son assèchement, menaçant à terme des espèces protégées : La Gratiolle Officinale et l'Illécèbre verticillé. Dans le but d'offrir un nouvel espace à cette zone humide, la chargée de

mission a fait appel aux élèves du Lycée Olivier de Serre afin de faire un chantier avec les BTS GPN d'Aubenas.

Ce chantier a été conduit le 17 janvier par plusieurs BTS GPN dans le cadre de leurs études sur une journée.

Ce chantier a permis de débroussailler les abords de la mare afin d'éliminer la végétation basse qui produit au fil du temps une accumulation de litière, qui en se décomposant a tendance à enrichir le milieu (eutrophisation) et faire disparaître les espèces les plus exigeantes. Lors de cette journée, les massettes ont également été dégagées.



Chantier mare d'Abeau BTS GPN

#### - **Etude de la fertilité des graines**

Afin d'essayer d'avancer sur la fertilité des graines de Salzmann. Depuis 2020, la chargée de mission et le technicien de l'ONF effectue des prélèvements de cônes sur deux secteurs l'un en forêt communale de Banne sur la crête des pensions et l'autre en forêt départementale du bois d'Abeau. Lors de ce passage, 3 arbres sont étudiés et 3 rameaux. Sur chaque rameau est noté le nombre de sac pollinique par bourgeon/ par rameau, la maturité du cône, le nombre de conelets, leur maturité et le nombre de cônes. Des prélèvements de cônes sont aussi effectués sur d'autres arbres et envoyés à l'INRAe à différentes saisons afin d'essayer de mettre en évidence le moment fatidique pour la graine.

#### - **Prairie d'Abeau**

Les prairies d'Abeau sont des prairies d'habitat d'intérêt communautaire. Peu représentées sur le site ENS/Natura 2000 elle couvrent seulement 35ha. En 2022, le fils du propriétaire de ces prairies souhaitait rouvrir des anciennes prairies. Les forestiers sapeurs présents sur le secteur au même moment pour l'entretien des pistes, un travail s'est engagé avec la chargée de mission est le responsable des forestiers sapeurs afin de débroussailler les prairies concernées soit 3ha. Malheureusement, ce projet n'a pu aboutir étant donné que le propriétaire ne souhaitait pas signer une convention l'engageant à garder ouverte ces prairies sur 10 ans.



Pour mener à bien l'ensemble de ces actions non contractuelles, la chargée de mission a tout au long de l'année eu de nombreux échanges, le plus souvent téléphonique, avec les divers partenaires techniques à savoir la LPO, la FRAPNA, le CBNMC, le PNR des Monts d'Ardèche, le Parc National des Cévennes, l'ONF, le CRPF, l'ASLGF...

### **3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique**

#### **3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet**

---

En 2022, la chargée de mission a été mobilisée auprès de 3 porteurs de projet pour des demandes de permis de construire concernant des évaluations d'incidences. Deux concernaient la commune de Banne et l'un la commune de Malbosc.

#### **3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations**

---

La chargée de mission n'a pas été mobilisée sur ce point en 2021.

#### **3.3 Veille locale et alerte**

---

En 2022, un entretien des bords de route a été réalisé par les forestiers sapeurs. Cet entretien effectué parfois proche de la rivière voir même dans la ripisylve a nécessité un rendez-vous avec les forestiers sapeurs afin de caler les zones d'intervention et de non intervention.

Une coupe à blanc a été effectuée proche de la forêt communale de St Paul le Jeune sur les parcelles A623-A624 de la commune de Banne. Cette parcelle concernait dans son entièreté des pins de Salzmann. Une alerte a été lancée auprès des services de la DDT après que la chargée de mission se soit rendue sur site pour évaluer les dégâts.

Suite à un appel d'habitants de Sallefermouse concernant la présence de larve de salamandre sur une piste au-dessus du peuplement classé, la chargée de mission a procédé à la fermeture temporaire de cette piste en informant l'ONF et les sapeurs forestiers et en disposant du balisage sur site.

Une veille environnementale globale du site est assurée par les agents de la brigade verte de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes qui patrouille régulièrement sur le site et sur les points les plus sensibles sur certaines journées en été.

## 4. Amélioration des connaissances et suivis scientifique

### 4.1 Amélioration / compléments de connaissance sur le site

---

Sans objet pour 2022

### 4.2 Mesures de suivi

---

#### → Suivi des gites d'hivernage des Chauves-souris

Un suivi des gites d'hivernage a eu lieu à l'hiver 2022 dans les anciennes mines accueillant le plus d'individus. Voici les résultats du suivi. Des contacts avec les propriétaires ont été pris afin de les informer des chauves-souris présentes dans ces mines. Le propriétaire des mines de sable a été rencontré spécifiquement avec une élue de la commune de St Paul le Jeune dans le but de le sensibiliser et trouver une solution par rapport à l'entrée de la mine de sable. La pose de panneau pour le moment s'annonce le plus opportun.

<b>Nom</b>	<b>Date</b>	<b>Espèces</b>	<b>Nombre</b>
Malbosquet Nord	12/01/2022	RHIHIP	8
Galerie Nicolas	12/01/2022	RHIHIP RHIFER	3 1
Fendue du Souterrain	12/01/2022	-	0
Malbosquet Ouest	12/01/2022	RHIHIP	25
Mines de Sable	12/01/2022	RHIHIP RHIFER	8 2
Galerie du Fraissinet	12/01/2022	-	0
Huguenots	12/01/2022	RHIHIP	5

Un suivi des gites d'estivage a eu lieu à l'été 2022 dans les granges et grenier des habitations identifiés en 2018 comme accueillant le plus de Chauves-souris. Voici les résultats du suivi. Une alerte a été recueillie auprès de SOS Chauves-souris dans le hameau des Angligeos sur la commune des Vans. La chargée de mission s'est rendue sur place mais les chauves-souris n'était plus présente.

<u>Hameau</u>	<u>Date</u>	<u>Espèces</u>	<u>Nombre</u>
Les Vans	20/07/2022	Petit Rhinolophe	40 avec petits
Mazel	28/07/2022	Petit Rhinolophe	20 avec petits prévoit des travaux restauration en 2024
Abeau	28/07/2022	Petit Rhinolophe	50 avec petits
Sallefermouse	28/07/2022	Petit Rhinolophe	4-5
La Puse	01/08/2022	Petit Rhinolophe	1 avec petit
Les Combres	01/08/2022	Petit Rhinolophe	50 avec petits

A la suite de ces suivis la BD chiro a été alimenté.

### → Inventaire des reptiles

Une étude sur les reptiles a été engagée en début d'année 2018 afin d'inventorier les espèces présentes sur le site naturel. En 2022, un suivi du réseau de paque a été effectué avec Maxime un stagiaire herpétologue. Aucune nouvelle donnée.

### → Prospection chênaie pubescente

Accompagnée par le CBNMC, une prospection des chênaies pubescentes a été réalisée dans le but de réfléchir à reconstituer un corridor de chênaie caducifoliée dans les bas de versants du site afin atténuer la progression des feux et permettre de retrouver des forêts rares à l'échelle du site.

### → Suivi du castor d'Europe sur l'Abeau et la Ganière

La présence du castor sur le site était attestée depuis sa création sur le FSD mais néanmoins aucune valeur quantitative ne permettait d'évaluer son état de conservation. Ainsi, depuis 2020 un suivi régulier est effectué par des stagiaires accueilli par la chargée de mission.

### → Suivi de la Silène viridiflora

La silène viridiflora espèce très rare dont la seule station en Rhône-Alpes est située au Mas de l'Homme est présente sur le site. Chaque année, un suivi de cette station végétale est effectué par la chargée de mission du site.

	2009	2016	2017	2019	2020	2021	2022
Zone A (dépendance de la maison)	0	73	161 (14 reproductifs)	129 (dont 39 reproductifs)	26 (dont 23 reproductives)	180 (dont 104 reproductives)	75 (dont 6 reproductives)
Zone B (bordure de parking)	10	21	20 (tous reproductifs)	87 (78 reproductifs)	119 (dont 13 reproductives)	11 (dont 9 reproductives)	14
TOTAL	10	94	181	216	145	191	89

### → **Suivi du Faucon Pèlerin**

Le faucon pèlerin nicheur sur Naves a fait l'objet d'un suivi sur 2021. Après avoir observé l'adulte plusieurs fois, aucune observation de nidification n'a pas été faite. Le couple semble avoir changé d'aire de nidification.

### → **Suivi de l'écrevisse à pattes blanches**

Un suivi des écrevisses à pattes blanches a été effectué sur les cours d'eau présentant le plus de population sur le site avec l'aide de l'OFB. Ainsi, les cours d'eau de St Jean de la Grainasse, l'Abeau, le Bourdaric, Ruisseau du Doulovy, Ruisseau des Combes de Banne ont été prospectés durant 3 soirées d'été.

Une veille a été effectuée sur les populations importantes d'écrevisse à pattes blanches soit sur le ruisseau de St Jean de la Grainasse afin d'évaluer les niveaux d'eau et engager une pêche de sauvetage si celui-ci devenait à être trop bas. La pêche de sauvetage n'a pas été nécessaire étant donné qu'une petite pluie est arrivée au moment critique.

Sur le site ENS/Natura 2000 la menace ne vient pas des écrevisses invasives ou de la peste de l'écrevisse mais bien des niveaux d'eaux qui sont de plus en plus bas chaque année et où certaines populations ont disparu faute de ressource notamment sur le ruisseau du Doulovy. (Annexe 11 : Données écrevisses à pattes blanches 2022)

### → **Suivi de la renouée du Japon**

D'important travaux ont été engagés sur l'aval de la Ganière pour lutter contre l'implantation de la renouée du Japon. Ces travaux ont été engagés par le syndicat de rivière ABCèze. La majorité des tâches de renouée du Japon ont totalement disparu mais certaines persistent dans les anfractuosités des rochers. Ainsi, chaque année une opération de suivi est engagée avec arrachage des tâches de renouée restant.

### → **Suivi plantation DDN**

Une plantation de pin de Salzmann a eu lieu sur le DDN d'Abeau au Serre des Abeillars en 2021. L'animatrice du site a été alertée en 2022 par une élue de la commune de déterrage de plants fait par des sangliers. Aussi, la chargée de mission du site s'est rendue sur place pour les replanter.

## **5. Communication, sensibilisation et information**

### **5.1 Les outils de communication mis en œuvre**

---

Plusieurs articles de presse paru dans le Dauphiné libéré ont été écrit portant sur des actions menées par la chargée de mission sur le site. (Annexe 12 : Articles de Presse)

Plusieurs affiches ont été réalisées pour communiquer sur les différentes animations du site. Une communication spécifique sur la fête de la science a été effectuée.

De nombreux post ont été effectués sur la page facebook et illiwap de la communauté de communes portant sur les actualités du site.

<https://www.facebook.com/PaysVansEnCevennes/>

La chargée de mission a été sollicitée pour réaliser un jeu de piste sur la nature sur la commune de Malbosc.

La communauté de communes Pays des Vans en Cévennes a réalisé son site internet. Aussi la chargée de mission a été portée à contribution afin d'amender la page sur les espaces naturels. Lien du site internet : <https://www.cdc-vansencevennes.fr/agir-pour-notre-cadre-de-vie-et-notre-environnement/espaces-naturels/>

Enfin pour la partie communication, la réalisation d'un film sur le pin de Salzman est prévue pour valoriser le travail effectué dans le cadre de ce projet. En 2022, la chargée de mission a écrit les deux scénarios des clips, écrit les CCTP, fait le choix du prestataire (Naimiko pro), effectué des allers-retours avec le prestataire et les partenaires. (Annexe 13 : Scénario clip vidéo)

Dans le cadre de la fête de la science, une exposition a été installée par la chargée de mission du site à la médiathèque de St Paul le Jeune portant sur le changement climatique.

En partenariat avec la FRAPNA Ardèche, un flyer portant sur les petits barrages de galets et leur impact a été édité. Ce flyer a été diffusé auprès des mairies du site ENS/Natura 2000 (Annexe 14 : Flyer petits barrages )

La chargée de mission du site a également répondu à plusieurs sollicitations de journalistes notamment pour parler du pin de Salzman dans le cadre de la revue émerveillés par l'Ardèche. (Annexe 15 : revue émerveillée par l'Ardèche).

Enfin, afin de sensibiliser les propriétaires de pin de Salzman, la chargée de mission a réédité des plaquettes de sensibilisation sur le pin de Salzman.

### **5.2 Information sur le site naturel**

---

- Sortie plante sauvage en partenariat avec la commune de Malbosc. Dans le cadre du programme de sortie de la commune de Malbosc, celle-ci avait envie de proposer une

sortie en rapport avec le vivant. Aussi la chargée de mission ENS leur a proposé une sortie sur la flore avec un ouverture sur la découverte des plantes comestibles. Cette sortie a eu lieu le dimanche 3 avril sur une demi-journée. La communication sur cette sortie a été mutualisé avec un événement organisé par la médiathèque autour des jardins méditerranéens.

Cette sortie a connu un grand succès puisqu'elle a permis d'accueillir 20 participants avec beaucoup de personnes en liste d'attente. Pour animer cette sortie la communauté de communes avait fait appel à une botaniste racines de terriens. La sortie s'est déroulée proche du village de Malbosc avec une petite balade découverte des plantes. Les participants été invité à réfléchir sur ce qu'est une plante, les plantes qu'ils connaissaient déjà, comment reconnaître et identifier quelques plantes clés, que signifie la présence d'une plante par rapport au sol, comment cueillir une plante. Puis pour clôturer la sortie, un goûter plante sauvage effectué par une association des Vans a été offert pour les participants. Une belle réussite.



- Durant la période estivale avec l'organisation de sortie géologie

Comme chaque année des animations sont réalisées durant la période estivale sur un sujet particulier. Le sujet de cette année était la géologie du bois d'Abeau. En effet, cette vallée regorge de secret géologique. Ainsi 5 sorties étaient programmées les mardis soir de 18h à 20h accompagnés par un géologue du Museum de l'Ardèche. Une communication spécifique et dédiée a été faite. Malheureusement en raison d'un été particulièrement

chaud et de condition ne permettant pas l'accès au massif du bois d'Abeau ces animations estivales ont été annulés. Elles ont été reportées durant l'automne avec une sortie dans le cadre de la fête de la science le 19 octobre après-midi auprès du grand public. Cette sortie a permis de sensibiliser 20 personnes sur les minéraux présents, la formation du poudingue, la présence d'or sur cette vallée et l'exploitation des mines d'antimoine. Une autre sortie a été réalisée auprès du centre de loisirs des Vans sur cette même thématique avec une sortie à la journée et une activité orpillage à la recherche d'or.



Sortie grand public

### ➔ Fête de la randonnée

Chaque année la communauté de communes Pays des Vans organise sur son territoire la fête de la randonnée le 1<sup>er</sup> mai. Cette année 2022, la fête de la randonnée a eu lieu sur la commune de Malbosc. Aussi, la chargée de mission du site a participé et tenue un stand de sensibilisation afin d'informer les habitants de la présence d'un site Natura 2000/ENS et ces enjeux.

### → AG de l'ASLGF

Comme chaque année, l'animatrice du site a participé à l'AG de l'Association syndicale libre de gestion forestière. L'occasion de parler d'îlots de sénescence en forêt. L'AG a eu lieu le 2 avril 2022.

### → Tournée nationale ONF

Dans le cadre de la gestion du DDN, des agents nationaux de l'ONF sont venus visiter les peuplements de pin de Salzman dans le but d'effectuer des plantations de cette essence dans leurs secteurs géographiques. L'animatrice du site était présente lors de cette journée pour présenter les actions effectuées.

### → Sortie avec le centre de loisirs de St Paul le Jeune

Tout au long de l'année, la chargée de mission a réalisé des interventions auprès du centre de loisirs afin de les sensibiliser à la nature. Un coin nature proche du centre de loisirs et dans le site ENS/Natura 2000 a été trouvé afin de réaliser ces animations chaque mois. L'objectif est d'habituer les enfants à sortir dehors et observer les changements de saisons. Au fil des séances, les enfants prennent davantage conscience de l'environnement qui les entoure et souhaite le protéger.

De plus, grâce à des financements du parc naturel régional des Monts d'Ardèche les enfants du centre de loisirs ont pu pratiquer une activité de grimpe d'arbre sur les propriétés départementales du DDN d'Abeau et se voir conter des histoires sur la nature.



### → Sentier d'interprétation bois d'Abeau

En 2022, le département a lancé une étude d'interprétation avec le bureau d'étude Cairn interprétation. L'objectif de ce plan d'interprétation des patrimoines du DDN d'Abeau est de répondre aux questions, aux attentes des visiteurs, tout en définissant les conditions et les endroits les plus adéquats pour ce projet de valorisation.

Afin de définir ce plan d'interprétation, plusieurs rencontres et réunions ont eu lieu avec le bureau d'étude et comité de pilotage. Ce projet a abouti à :

- 4 SAS d'entrée sur chaque commune accessible en voiture ou vélo présentant l'ENS et son environnement
- Des pépites disséminées autour du SAS prévu à côté du parking du pont du Martinet
- Une boucle sur le pin de Salzman

Le rapport complet de ce plan d'interprétation figure en annexe. (Annexe 16 : plan d'interprétation Abeau)

### 5.3 Projet scolaire

---

- Ecole verte 2022-2023 :

En 2022, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes (CCPVC) a souhaité faire évoluer la formule « école verte » et propose une formule hybride entre sorties découvertes de la nature d'un espace naturel et la notion « d'école dans la nature » avec un site fixe : « le coin nature » qui devient régulièrement la salle de classe. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'animation des Espaces Naturels Sensible (ENS) du territoire et du projet de l'école en dehors de Agence Régionale de Santé (ARS).

Aussi à la rentrée scolaire 2022, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes propose d'accompagner cinq classes d'écoles de son territoire à expérimenter l'école dehors en prenant en charge l'intervention d'éducateurs à l'environnement. Ceux-ci accompagneront l'enseignant.e et les élèves régulièrement lors de leurs sorties afin de les aider à mieux appréhender l'environnement choisi et à en faire le support de leurs activités éducatives et pédagogiques.

Ces 5 classes seront accompagnées par des éducateur.trices à la nature sur 6 séances d'une demi-journée dans un coin proche de l'école tous les mois. A chaque sortie, la thématique santé-environnement sera abordée de façon concrète. Toutes les sorties nature se feront vers le « coin nature » et aux alentours de l'école pour explorer d'autres richesses de l'ENS.

Pour les classes ne disposant pas déjà d'un coin nature, la recherche de ce lieu a été effectuée en partenariat avec l'animatrice du site. Ce coin nature se verra riche de diversité et proche de l'école. Ce coin nature pourra être aménagé lors d'un chantier jeune. L'école maternelle et élémentaire de Les Vans a été accompagné par l'animatrice du site afin de trouver un coin nature proche de l'école pour y réaliser les interventions et la classe dehors.

Afin de répondre aux enjeux de découverte de la biodiversité ces 5 classes seront également accompagnées sur un site Espace Naturel Sensible de la collectivité sur une demi-journée.

Enfin, une restitution finale du projet sera réalisée par les élèves ayant participé. Cette journée de restitution sera organisée dans un coin nature de l'une des écoles participantes. Un déplacement doux (vélo, marche) sera favorisé (lorsque cela est possible) pour que les enfants d'une école puissent se rendre dans l'espace de nature d'une autre école.

Un outil didactique sera réalisé par les classes afin de présenter leurs travaux menés au cours de l'année aux autres élèves. Parallèlement, une course d'orientation nature sera organisée sur le lieu.

L'accompagnement par la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes se fera sur l'année scolaire 2022-2023. L'éducateur.trice à l'environnement interviendra sur **sept séances d'une demi-journée avec la classe** : six séances dans le coin nature dédié ou proches de l'école, une séance dans un espace naturel sensible. Le transport vers l'espace naturel sensible et le coin nature de l'école sera pris en charge dans le cadre du projet.

A travers cet accompagnement, l'objectif de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est d'impulser une dynamique qui permette à l'enseignant.e de poursuivre l'école dehors à l'issue du projet, en **autonomie**, intégrant ainsi cette démarche durablement à sa pratique éducative.

Aussi, parallèlement à ces séances accompagnées par des éducateur.trices à l'environnement, la communauté de communes organisera plusieurs temps d'ateliers-formation sur la thématique santé-environnement en direction des professionnels de l'enfance et de la petite enfance. En 2022, une première formation a eu lieu sur l'Ambroisie afin d'apprendre à la reconnaître et

savoir quoi faire en sa présence. Une formation aura également lieu sur comment faire école dehors avec les éléments de la nature et sur l'organisation de course d'orientation nature.

5 classes participent à ce projet à savoir l'école maternelle des Vans, l'école élémentaire des Vans, l'école élémentaire de Berrias, l'école élémentaire de St Paul le Jeune, l'école maternelle de Gravières.

## 6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

- Plans nationaux d'actions :

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.

Plusieurs de ces plans concernent des espèces du site à savoir le PNA loutre et le PNA chiroptères. A ce titre la chargée de mission suit la mise en œuvre et la rédaction de ces plans.

- Contrat de rivière :

Le contrat de rivière est un programme d'actions quinquennal regroupant toutes les actions des maîtres d'ouvrages sur les thématiques liées à l'eau et au cours d'eau (amélioration de la qualité de l'eau, gestion quantitative de la ressource, préservation des milieux naturels, lutte contre les inondations).

Les rivières de la Ganière et de l'Abeau sont situées sur le bassin versant de la Cèze à ce titre le contrat de rivière est porté par le syndicat ABCèze. Une journée devait avoir lieu mais a été reporté afin de labelliser la rivière Ganière rivière de bonne qualité.

- **Espace naturel Sensible (ENS) :**

Pour le Département de l'Ardèche, la politique en faveur des ENS est une politique concertée de protection des milieux naturels représentatifs de la diversité ardéchoise sur les plans écologique, paysager et géologique. Elle ne peut se substituer aux autres politiques sectorielles (agriculture, forêt, tourisme, etc). Aussi, les actions menées au titre des ENS doivent concerner les espèces ou les habitats identifiés comme des enjeux forts. A défaut d'être un outil réglementaire, la politique des ENS est donc, avant tout autre chose, un outil foncier au service de la préservation de l'Environnement.

La mise en place de cette politique localement se fait par le biais :

- d'un comité de site (*Cosite*) qui joue un rôle important pour la planification des actions de gestion du site. Il réunit les principaux acteurs du territoire dans le domaine environnemental et il est présidé par l'élu du canton.

- pour chaque site ENS, un document de programmation (DoProg) définit les mesures de gestion à mettre en œuvre à l'échelle du site. Il constitue le document de référence et a pour objectif de lister les actions à entreprendre, leur coût, le calendrier de mise en œuvre...

- une convention Ardèche Nature signée entre le département de l'Ardèche et la collectivité territoriale concernée par le site ENS, régit la mise en œuvre de la politique départementale des

ENS sur le territoire de cette collectivité territoriale. Cette convention en 2022 a été signée sur l'année et a permis de définir le programme d'action prévisionnel. L'animatrice du site s'est chargée de rédiger la CAN 2022.

Dans le cadre de la réflexion stratégique autour de la révision du schéma des ENS, l'animatrice du site s'est rendue disponible afin de participer aux différentes réunions d'élaboration du SDENS, demandes d'informations, remonter de données....

Elle a également travaillé sur la proposition d'un nouveau périmètre ENS. (Annexe 17 : Carte révision SDENS ENS Ganière et Abeau)

## **7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site**

### **7.1 Relations avec les services de l'état**

---

Les relations avec les services de l'Etat ont lieu tout au long de l'année portant sur l'évolution du dispositif Natura 2000, les actions non contractuelles et les évaluations des incidences.

Les relations avec le département sont également régulières afin de faire des points étapes sur les actions en cours et les actions à venir.

### **7.2 Relations internes**

---

De nombreux échanges ont eu lieu avec le président du COPIL du site Natura 2000, la présidente du site ENS et en interne avec le président et le Vice-Président de la communauté de communes et lors des réunions de service.

Une réorganisation du service Natura 2000 a conduit à des modifications d'organigramme et de personnes référentes. Actuellement, la mission Natura 2000/ENS est rattachée au pôle technique et est sous la responsabilité de Thomas AILHAUD.

### **7.3 Suivi financier rapport activité**

---

- Suivi des dépenses, élaboration du récapitulatif des dépenses 2022.
- Etablissement de la demande de paiement pour l'animation 2021 ainsi que pour les actions complémentaires.
- Etablissement des demandes de subventions pour les actions non contractuelles.
- Etablissement des demandes de subventions pour l'animation du poste du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023
- Etablissement des demandes de paiement pour l'animation du poste du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021
- Reporting du temps de travail
- Rédaction rapport d'activité 2021.

### **7.4 Comité de pilotage**

---

Deux comités de pilotage ont été organisés en Mars 2023 pour présenter les actions de 2020 (report de 2021 cause COVID). (Annexe 18 : CR + diapo actions 2021 ) et un COPIL en Novembre 2022 pour présenter les actions 2022 (Annexe 19 : CR + diapo actions 2022).

## **7.5 Journée de Réseau Natura 2000**

---

Une journée de réseau site à pin de Salzman inter-régionale a été organisée le 15 septembre 2022 afin de visiter la forêt de pin de Salzman de St Guilhem le Désert et faire un point d'étape sur les actions en cours sur les sites. Ainsi, la chargée de mission a présenté l'action OFB portée par la communauté de communes. (Annexe 20 : Présentation lors des rencontres inter-sites)

Une réunion stratégique sur les écrevisses à pattes blanches a eu lieu le 10 novembre dans les locaux de la fédération départementale de pêche de l'Ardèche. (Annexe 21 : CR Comité de suivi de la stratégie départementale de gestion de l'écrevisse).

## **7.6 Formations**

---

Sans objet